

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 002 DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) RELATIF A LA RECRUESCENCE DES CAS DE GROSSESSES EN COURS DE SCOLARITE

Abidjan- 05 mai 2023- Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a documenté sur la période allant de septembre 2022 à avril 2023, trois mille cinq cent quatre-vingt-huit (3 588) cas de grossesses en cours de scolarité, soit une hausse de 5%.

Les cas les plus élevés s'observent dans les régions de la Nawa avec 294 cas, du Poro et du Gbeké 268 cas, de la Marahoué 234 cas, du Haut Sassandra 199 cas, du Grand-pont 154 cas, du Gôh 145, de l'Agneby-Tiassa 144 cas et 131 cas dans la région de San-Pedro.

Le CNDH fait par ailleurs observer que l'année dernière, il avait enregistré trois mille quatre cent neuf (3 409) grossesses.

Le CNDH rappelle que, les grossesses en cours de scolarité constituent l'un des principaux obstacles à la poursuite de la scolarité de ces jeunes filles et ont des conséquences, à la fois, sociales, économiques, physiques et psychologiques sur leurs vies.

Le CNDH invite les autorités compétentes à poursuivre les efforts pour la protection des droits des jeunes filles scolarisées et appelle une fois encore les parents à assumer leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants.

La Présidente



Namizata SANGARE